



Les piqûres d'insectes et d'animaux marins

Insectes

Saison chaude dans une région qui ne l'est guère moins, l'été provençal offre du pain béni pour les insectes.

Si la plupart sont quasiment inoffensifs, certains présentent un réel caractère de dangerosité pour les personnes allergiques.

Les abeilles, par exemple, peuvent déclencher des réactions anaphylactiques. Ces accidents, graves, voire mortels, sont rares, et ne touchent que les sujets prédisposés. La survenue de vasodilatations massives et autres réactions allergiques (bronco-spasmes, œdème de Quincke) se traitent par injection d'adrénaline.

Ces victimes supportent une forte pression psychologique, à l'instar des promeneurs mordus par des serpents (vipères), autre situation mais peu courante dans l'aire hyéroise.

Animaux marins

La piqûre de vives (vous savez, ces petits poissons...), légèrement toxiques est une pathologie estivale de notre région.

Agressives pour la peau et les muqueuses, elles se traitent la plupart du temps sur place, dans l'eau de mer. Si l'on prend soin d'éviter les vésicules, ces piqûres sont relativement légères.

Les oursins sont toujours aussi prisés des vacanciers, tout comme les tessons de bouteille et les capsules. Une vaccination antitétanique s'impose, ainsi parfois que quelques points de suture en cas d'incision, la voûte plantaire étant une zone éminemment sensible.

[^ HAUT DE LA PAGE](#)